

LE LIVRE BLANC

2020

de la filière du sport, des loisirs,
du cycle et de la mobilité active

par



UNION DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE DU SPORT,
DES LOISIRS, DU CYCLE ET DE LA MOBILITÉ ACTIVE



**Notre filière
ne fait pas exception,
et nos entreprises
ont souffert,
et souffrent encore,
des conséquences
économiques et sociales
de cette crise sanitaire
inédite.**



Chers adhérents de l'UNION sport & cycle, chers collègues,

Les derniers mois ont été aussi singuliers que difficiles pour les entreprises du monde entier. Notre filière ne fait pas exception, et nos entreprises ont souffert, et souffrent encore, des conséquences économiques et sociales de cette crise sanitaire inédite.



Jérôme Valentin

PRÉSIDENT DE L'UNION SPORT & CYCLE

Du fait de l'hétérogénéité de notre filière du sport, des loisirs, du cycle & de la mobilité active, chacun de nos adhérents fait face à des problématiques différentes. Pourtant, pour y répondre efficacement, il est primordial de comprendre cette pluralité et de jouer collectif. Ce Livre Blanc, qui revient sur ces derniers mois tout en se projetant résolument vers le futur, est construit dans cette logique.

Notre secteur est, depuis plusieurs années, en plein essor. Cependant, il reste fragile et soumis aux incertitudes, nombreuses. Malgré des mesures du Plan de Relance en faveur des entreprises et des mesures sectorielles en faveur du sport, la situation reste critique pour bon nombre de nos adhérents.

Ce Livre blanc a pour objectif de revenir sur nos batailles pendant cette période de confinement et de déconfinement, de faire un état des lieux de la filière par la voix de nos membres et de se projeter vers l'avenir.

Nos entreprises, quelle que soit leur taille ou leur secteur, créent de l'activité – 11 milliards de chiffre d'affaires cumulé – et des emplois – 80 000 sur la filière, elles représentent ainsi un secteur économique à part entière.

Nous devons ainsi poursuivre la structuration de notre filière pour que nos entreprises soient mieux informées, mieux valorisées et mieux représentées. C'est dans cette ambition collective que l'UNION sport & cycle, en tant que syndicat patronal représentatif, doit continuer de travailler et de se développer.



SOMMAIRE

CHIFFRES CLÉS

- # FOCUS COMMERCE
- # FOCUS FABRICANTS/INDUSTRIE
- # FOCUS VÉLO
- # FOCUS FITNESS & FORME

RETOUR SUR LA CRISE

- # INTERVIEW DE DENIS FERRAND,
Directeur général de Rexecode
- # LE CONFINEMENT VU PAR LES ENTREPRISES

NOS COMBATS

PRENDRE EN COMPTE LES DIFFICULTÉS DES FABRICANTS D'ARTICLES DE SPORT ET LES REVENDICATIONS LÉGITIMES DE LA REPRISE DES ENTREPRISES SAISONNIÈRES

Plan Tourisme

PRÉSERVER LES ENTREPRISES DE LA DISTRIBUTION D'ARTICLES DE SPORT

Reports d'échéances et remboursements anticipés
Prêts garantis par l'État (PGE)
Fonds de solidarité
Prolongement de l'activité partielle & assouplissements des conditions d'éligibilité

CONFORTER LES COMMERCE ET RÉPARATEURS DE CYCLES, ACTEURS MAJEURS DE LA SORTIE DE CRISE

Le « Coup de Pouce Vélo »
Académie des métiers du vélo
Accélération de la mise en place du « forfait mobilités durables » prévu dans la loi d'orientation des mobilités

DÉFENDRE LA SITUATION PARTICULIÈRE DES LOISIRS SPORTIFS MARCHANDS

Report d'abonnement
Réouverture des salles de sports collectifs et de contact

7 PROPOSITIONS POUR RELANCER NOTRE FILIÈRE

#01

UNE DOTATION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS :

UN ÉQUIPEMENT SPORTIF POUR CHAQUE CONSTRUCTION IMMOBILIÈRE

#02

UN CHÈQUE SPORT :

UN COUP DE POUCE POUR FACILITER L'ACCÈS AU SPORT POUR TOUTES ET TOUS

#03

UN PLAN NUMÉRIQUE POUR LA FILIÈRE SPORT :

UN APPEL À PROJETS NATIONAL

#04

UN SOUTIEN À L'INNOVATION :

RÉPONDRE AUX BESOINS DU SECTEUR SPORT

#05

UN INVESTISSEMENT PRIORITAIRE :

CRÉER UN FONDS DE DOTATION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LA FILIÈRE

#06

UN ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES À L'EXPORT :

GAGNER DES MARCHÉS À L'INTERNATIONAL

#07

UNE COMMUNICATION FORTE :

CONVAINCRE DES BIENFAITS D'UNE PRATIQUE PHYSIQUE RÉGULIÈRE

UNION SPORT & CYCLE NOTRE STRATÉGIE

FEUILLE DE ROUTE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNION SPORT & CYCLE

LES COMMISSIONS DE L'UNION SPORT & CYCLE

Directeur de la publication : Virgile Caillet - **Responsable de la rédaction :** Claire Rabès **Rédacteur en chef :** Guillaume Albors - **Rédacteurs :** Guillaume Albors, Brice Blancard, Jean-Philippe Frey, Juliette Gros, Cécile Landreau, Claire Rabès et la rédaction d'Outdoor Experts - **Création et mise en page :** l'Équipe Originis - Cyril Toutain, Gautier Riva, Coralie Toureau et Romane Laithier. - **Imprimeur :** Inore Groupe Impression - **Quantité d'impression :** 300 à 500 exemplaires - **Crédits photos :** UNION sport & cycle



Chiffres clés

FOCUS COMMERCE

-9%

**C'EST LE RECUL
DE CHIFFRE D'AFFAIRES ENREGISTRÉ**
par les enseignes du commerce d'articles
de sport au janvier-août 2020 (vs janvier-août 2019)

Évolution du chiffre d'affaires (2020 vs 2019)

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août
-1%	+2%	-54%	-87%	+2%	+11%	+10%	+13%

Le confinement a été très douloureux pour le commerce d'articles de sport. Malgré le développement du e-commerce, nous avons assisté à des résultats historiquement bas pour l'ensemble du secteur lors des mois de mars et d'avril.

Progressivement, l'activité a repris. Dès le mois de mai, malgré des chiffres de fréquentation faibles dus à la crainte des consommateurs de se rendre à nouveau dans des établissements clos accueillant du public, nous constatons que le chiffre d'affaires du secteur est revenu à la normale. Cette dynamique s'est poursuivie lors des mois suivants avec des résultats nettement supérieurs à ceux de 2019.

Ces bonnes performances s'expliquent en grande partie par l'engouement des Français pour le sport depuis le début de cette crise

sanitaire. Mais elles n'ont pas permis de rattraper les pertes cumulées. Néanmoins, la dynamique actuelle laisse espérer une fin d'année plus positive pour le secteur de la distribution.

Derrière ces chiffres, il convient de souligner les disparités qui existent entre les différentes pratiques sportives : on observe logiquement que les ventes d'articles de sports collectifs et de tennis ont été durement touchées par la crise alors que celles de running et de fitness affichent d'excellents résultats. En effet, les sports pouvant se pratiquer seul et où les gestes barrières sont facilement applicables ont vu leur côte exploser... à l'inverse des sports de contact ou d'équipe.

FOCUS FABRICANTS / INDUSTRIE

-360 M€

DE PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES
ESTIMÉE POUR L'INDUSTRIE
SUR JANVIER-AOÛT 2020
(vs janvier -août2019)

-10%

DE REcul
DU CHIFFRE D'AFFAIRES
SUR CETTE PÉRIODE



60%

DES INDUSTRIELS
CONNAISSENT



UN REcul
SUPÉRIEUR À

10%

DE CHIFFRE
D'AFFAIRES

depuis janvier 2020



Fin août 2020

61%

ONT UN CARNET
DE COMMANDE
DÉGRADÉ
OU TRÈS DÉGRADÉ

par rapport à l'année 2019

En clair, les industriels souffrent dans les mêmes proportions que le commerce d'articles de sport d'un **recul de chiffre d'affaires aux alentours des 10%** sur les 8 premiers mois de l'année.

Le manque de visibilité impacte l'activité de ces entreprises, à fin août, le carnet de commande est en souffrance pour la majorité d'entre elles.

FOCUS VÉLO

UNE ESTIMATION RÉALISÉE SUR UN PANEL D'ENTREPRISES ADHÉRENTES SÉLECTIONNÉES. DONNÉES ISSUES D'UNE ENQUÊTE USC.

Ce secteur a connu des pertes inédites lors du confinement. Mais il a ensuite connu une reprise historique.

+100%

DE CHIFFRE D'AFFAIRES
ENTRE FIN MAI ET DÉBUT JUIN.

L'effet du « coup de pouce vélo »
et des nouvelles infrastructures cyclables.

Ce doublement de l'activité a permis de compenser les pertes induites par la crise sanitaire. Il est évident que ces résultats sont également liés à la politique volontariste menée par le Gouvernement et les collectivités dans le cadre du Plan national Vélo et de la crise sanitaire avec la campagne « Vélo, mon geste barrière ».

Alors que le commerce d'articles de sport a connu un recul en valeur de près de -10% au 1^{er} semestre 2020 (enquête USC), les ventes de cycle dans le commerce multisports et spécialisés (sous enseignes) a fait preuve d'une certaine résilience.

Évolution des ventes de cycles - 1^{er} semestre 2020

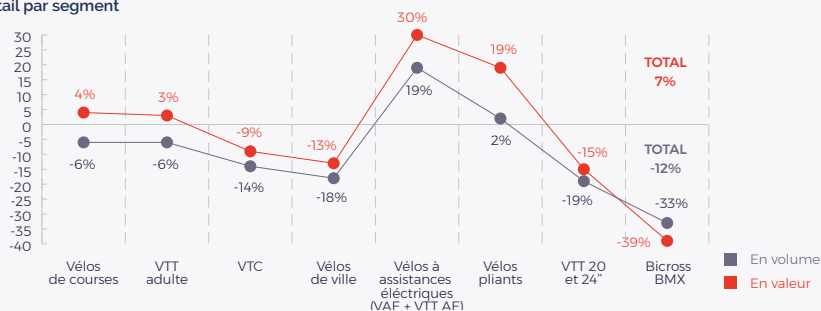
-11%

EN VOLUME

+7%

EN VALEUR

Détail par segment



FOCUS VAE

Évolution des ventes de Vélo à Assistance Electrique - 1^{er} semestre 2020

Le VAE a encore une fois tiré le marché, avec une croissance sur le semestre.

+19%

EN VOLUME

+31%

EN VALEUR

Principal outil des nouveaux vélotafeurs, on constate que les mesures du Gouvernement et des collectivités pour inciter la pratique du vélo et le recours au vélo comme « geste barrière » lors du déconfinement ont renforcé la dynamique du VAE déjà observée depuis plusieurs années. Il est ainsi à noter que, **sans les ventes de VAE, le marché serait en recul de -14% en volume et de -4% en valeur.**

FOCUS FORME & FITNESS

-351 M€

PERTE DE CHIFFRES D'AFFAIRES DU SECTEUR

soit -34% par rapport à la même période l'année dernière (début janvier – fin août)

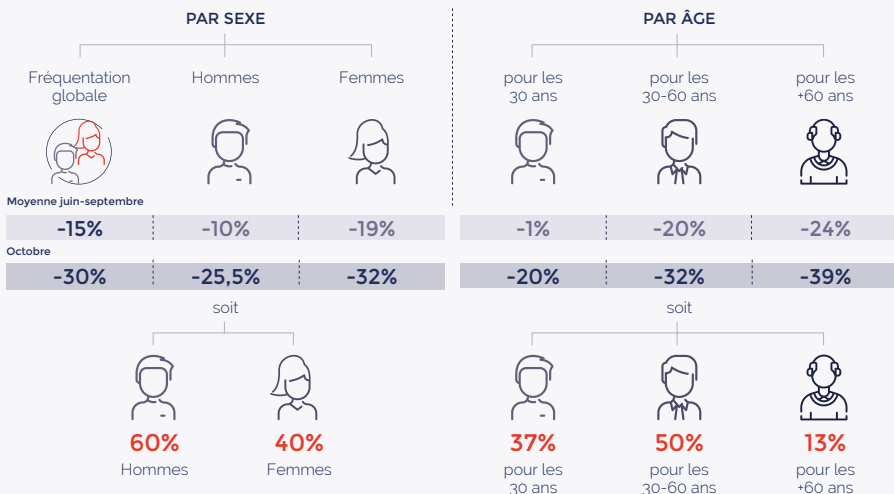
ANALYSE DE LA FRÉQUENTATION

Résultats issus d'un panel de 1 000 établissements de pratique (hors studio)

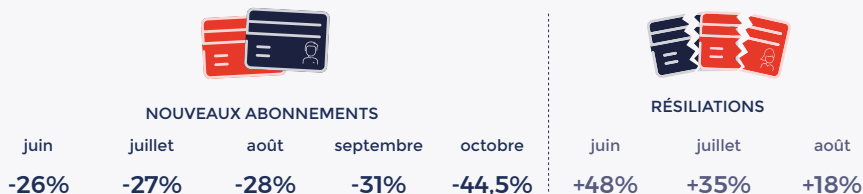
Fréquentation globale moyenne mensuelle



DES COMPORTEMENTS HÉTÉROGÈNES



NOUVEAUX ABONNEMENTS / RÉSILIATIONS





RETOUR SUR LA CRISE

#01

#01



Certains des entretiens menés ont été réalisés par l'équipe Outdoor Experts avec qui l'UNION sport & cycle collabore régulièrement, misant sur leur expertise et leur connaissance de la filière.

Le confinement a eu des conséquences sociales et économiques très lourdes.

L'UNION sport & cycle s'engage par le biais de ce Livre Blanc à rendre compte de la situation difficile de l'ensemble des acteurs de la filière du sport, des loisirs, du cycle et de la mobilité active.

Elle donne la parole à ces entreprises pour qu'elles témoignent ainsi de leurs difficultés et des problématiques auxquelles elles font face depuis le début de l'année 2020.

En préambule, **l'économiste Denis Ferrand** analyse la situation économique du pays et nous donne ainsi les clés pour **comprendre les conséquences de cette crise sanitaire historique pour l'ensemble des secteurs.**

INTERVIEW



**“Les
conséquences
seront encore
visibles
deux ans
après le
confinement”**

Denis Ferrand

ÉCONOMISTE ET
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE REXECODE

Docteur en économie de l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble, Denis Ferrand a été enseignant-chercheur avant de rejoindre Rexecode dont il est le directeur général depuis 2008. Denis Ferrand est chargé du cours d'analyse de la conjoncture à l'Université Paris-Dauphine et membre de la Commission «Économie, compétitivité et finance» du Medef.



**Comment la crise
sanitaire a-t-elle
affecté l'économie
en 2020 ?**

Avec le confinement et la mise à l'arrêt de l'économie, le sol s'est dérobé. Alors qu'en février, le rythme tendanciel de croissance était d'environ +1%, les prévisions sont rapidement retombées, pour atteindre -9%. Les projets d'investissements, du côté des industriels et des PME, ont vite régressé, face au double choc, de l'offre et de la demande. On ignorait dans quelles proportions l'activité allait se contracter, mais personne ne se doutait de l'effondrement à venir.

**En quoi la récession
que nous vivons
est-elle particulière ?**

La spécificité de cette crise est qu'elle n'est pas financière, mais qu'elle concerne les mobilités et les interactions sociales. Contrairement à ce qu'on voit par exemple lors d'un conflit militaire, il n'y a pas de destruction de l'appareil de production. Nous devons maintenant éviter la perte de capital. La récession a été « administrée » par un choix collectif, à l'issue d'une prise de décision conscientisée. En annonçant le confinement, le gouvernement savait qu'il allait mettre l'économie à l'arrêt, afin de préserver l'appareil sanitaire, qui n'était pas prêt pour accueillir les victimes de la pandémie. La prouesse consiste à ne pas ressentir plus de conséquences après un tel choc, parce qu'il est amorti par l'État, qui en jugule les effets les plus négatifs. Une perte d'activité signifie habituellement une perte de revenus pour l'ensemble des ménages. Nous avons connu une « non-perte » malgré 9 points de PIB en moins. L'épargne des ménages a augmenté. Selon la Banque de France, la crise est prise en charge à 65% par les administrations publiques (via le déficit), à 25% par les entreprises (baisse du chiffre d'affaires), le reliquat étant assuré par les ménages. Ultérieurement, le prix de la crise sera davantage payé par les entreprises et les ménages, mais pour le moment, la baisse des déficits publics n'est pas à l'ordre du jour.

A quoi peut-on s'attendre en 2021 ?

Les prévisionnistes tablent sur une reprise de 7% en 2021, avec des dynamiques sectorielles très contrastées. La croissance du PIB s'étagera en fait entre -5% et +15%. La pharmacie, la santé, les télécoms, l'électronique... ont tiré leur épingle du jeu, contrairement aux transports, à la culture, au tourisme... En 2021, l'activité sera plus faible de 4 à 5% par rapport aux prévisions d'avant la crise. L'investissement des entreprises, qui devrait chuter de 12% en 2020, se relancera (+9%). La consommation des ménages passera de -7,3% cette année (les biens ont déjà rebondi, contrairement aux services) à +6,4%. Selon une enquête de la BPI auprès des PME, réalisée en septembre 2020, les projets d'embauche et d'investissement repartent à la hausse. Même si la situation sanitaire peut évoluer de façon défavorable, un reconfinement serait très difficile à gérer. L'activité s'est effondrée d'un tiers, un phénomène qui ne peut pas se renouveler année après année.

Qu'en est-il de l'emploi ?

La perte d'emplois, qui aura touché 700 000 personnes en 2020, pourrait concerner 800 000 autres postes en 2021, notamment dans le salariat, habituellement protégé. Les dispositifs pour aider les entreprises ont pour le moment lissé la vague. Les mesures de chômage partiel rendent indolores les pertes d'emplois (des postes déjà concernés par flexibilité, comme les CDD ou les intérimaires). Après avoir reculé de 54% entre février et avril, l'intérim a récupéré 60% de ses capacités en juillet. Les conséquences seront encore visibles deux ans après le confinement. Par ailleurs, il est encore trop tôt pour apprécier les conséquences du développement du télétravail dans certains secteurs, en matière de productivité. Le gain à moyen terme (moins de temps de transport, plus de temps de travail sur la journée...) sera-t-il effacé par la moindre fermentation collective des idées ? Va-t-on vers une perte du sens du collectif ?



En annonçant le
confinement, le
gouvernement savait qu'il
allait mettre l'économie
à l'arrêt. La prouesse
consiste à ne pas ressentir
plus de conséquences
après un tel choc, parce
qu'il est amorti par l'État.



Et à l'avenir ?

Le plus dur reste à venir. Il y aura un besoin de pédagogie, car si la croissance va rebondir en 2021, le chômage va néanmoins augmenter. Le pouvoir d'achat ne progressera pas, alors qu'il a été préservé grâce au recours au chômage partiel et à l'octroi d'aides aux indépendants. La perception sera compliquée pour les citoyens. Le discours patriotique et volontariste sur la relocalisation de produits vitaux qui nous ont manqué se heurte par ailleurs à la réalité des coûts. Il serait illusoire d'occulter la dimension de compétitivité. Le récent plan de relance du gouvernement comprend un volet intéressant, consistant à recentrer la production dans le cadre de la transition énergétique. L'enjeu n'est pas de produire du paracétamol, mais d'intégrer une filière plus large, de produire des biens demandés par le marché, dans des conditions de coût convenables. L'économie doit s'ajuster. Des revenus en moins, des dépenses en moins, des effectifs contractés, des investissements moindres... Le gouvernement devra trouver un nouveau point d'équilibre. On ne parle pas encore d'une hausse des impôts, qui ne devrait pas intervenir avant 2024.

Quels sont les pays qui s'en sortent le mieux ?

La Chine, Taïwan et le Vietnam ont tiré parti de la phase de confinement en Europe. La Chine, ayant redémarré sa production avant les autres pays encore à l'arrêt, a augmenté ses parts de marché de 15 à 20% aux Etats-Unis et en Europe, qui ont notamment dû importer des masques et des dispositifs médicaux. Un phénomène dont on ignore encore la pérennité.



LE CONFINEMENT

VU PAR LES ENTREPRISES

David Jamin

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MANUFACTURE FRANÇAISE DU CYCLE



Quand la fermeture des magasins a été annoncée nous avons immédiatement arrêté notre usine et nos productions. N'ayant aucune visibilité sur le circuit d'écoulement, continuer à produire et mettre des produits en stocks était devenu aussi invisable que de faire travailler nos salariés sans les protections adaptées.

Nous pouvons confirmer que l'engouement pour le vélo n'est pas éphémère et nous ne constatons en aucun cas un ralentissement de la demande

depuis le confinement. Nos perspectives de production sont donc élevées même si le problème d'approvisionnement n'est pas encore réglé à l'heure actuelle. À court terme, il n'y a pas vraiment de solution mis à part espérer que cette épidémie se calme. Mais si le problème persistait dans les années à venir, il faudrait, selon nous, que des mesures soient mises en place pour faciliter la relocalisation de la production en Europe ou en France.



François Robert

DIRECTEUR COMMERCIAL DE CORNILLEAU



Il a fallu s'occuper pendant le confinement et le tennis de table s'est rapidement démarqué, au même titre que les jeux de société ou les appareils de fitness. C'est aussi simple que ça.

Pour Cornilleau, cela s'est traduit par des taux de croissance proches des 20% sur la période allant du confinement à la fin de l'été. Cette attractivité pour le produit était même mondiale : Cornilleau exporte dans 85 pays et la demande était la même partout.

Il y a eu un travail important des achats pour s'assurer au jour le jour que nos sous-traitants, principalement locaux, nationaux et un peu européens, soient en capacité de nous livrer. Nous avons eu l'avantage de ne pas être touchés par les approvisionnements venant d'Asie, notre modèle économique d'une fabrication française nous a bien aidé durant cette période.



Samih Khalef

DIRECTEUR FRANCE D'ASICS

“ De manière générale, la pratique de la course à pied, (à l'instar du vélo ou du Home training) a augmenté de manière importante dans les derniers mois. Le confinement a poussé de nombreux Français à faire du sport et notamment du running, sport facilement accessible. Cela s'est traduit dans les ventes également, permettant aux distributeurs et marques de limiter finalement la casse sur l'année 2020 en écoulant les stocks et de réaliser pour certains des niveaux de vente

jamais atteint sur la catégorie.

En revanche, la situation est dramatique pour la partie événementielle par exemple. Les organisateurs de courses qui avaient repoussé de nombreux événements au second trimestre sont dans une situation très difficile avec l'interdiction prolongée. Ils ont absolument besoin d'être aidés, d'autant plus qu'il est très difficile de se projeter dans les prochains mois.

”

Olivier Pantel

PRÉSIDENT DE TRAINING SERIES

“ Pour les fabricants et distributeurs de matériel de la catégorie Fitness, la situation est contrastée : d'un côté les spécialistes du BtoB équipant les professionnels (clubs) voient leurs chiffres d'affaires reculer très fortement (entre -30% et -80%), de l'autre les spécialistes de l'équipement à domicile voient leurs ventes exploser ces derniers mois, avec des croissances à 2 voire 3 chiffres.

Phénomène conjoncturel ou changement durable des habitudes, les prochains mois

nous le diront. Ce qui est certain c'est que la pratique à domicile reprend une dimension très importante, adressée même par les clubs de fitness qui intègrent dans leurs offres une dimension digitale permettant de pratiquer à distance avec des programmes en VOD ou en live streaming. Les frontières historiques sont en train de s'effondrer et on pourrait aussi y ajouter la pratique en plein air, qui profite elle aussi positivement de la situation.

”

NOS COMBATS

#02

#02



Le Gouvernement a mis en place les premières mesures de soutien économique pour éviter les faillites et préserver les emplois avec l'annonce du confinement.

C'est dans ce contexte de sidération que l'UNION sport & cycle a mis en place dès le week-end précédent le confinement une cellule de crise dédiée dont la mission était **d'accompagner les entreprises et de relayer les prises de décisions gouvernementales.**

Cependant cette crise a touché les entreprises de manière inégale appelant des mesures complémentaires et plus ciblées y compris au sein de la filière du sport,

des loisirs, du cycle et de la mobilité active. C'est ainsi que le Plan Tourisme a fait l'objet d'un lobbying intensif de la part de l'UNION sport & cycle pour qu'en bénéficient les plus impactées de nos entreprises.

À l'automne 2020, alors que le plan de relance est encore détaillé par le Gouvernement et que le projet de loi de finances (PLF) 2021 est discuté au Parlement, **l'UNION sport & cycle continue de se mobiliser pleinement pour représenter les entreprises de la filière et défendre le développement des activités ludiques, physiques et sportives.** C'est **un enjeu sanitaire, économique et social.**



Prendre en compte les difficultés des fabricants d'articles de sport et les revendications légitimes de la reprise des entreprises saisonnières

Les fabricants d'articles de sport et d'équipements de loisirs et les entreprises saisonnières, et plus particulièrement celles dont l'activité repose sur la période hivernale, ont subi une perte de chiffre d'affaires sèche provoquée par le confinement, débuté durant leur fin de saison.

avec les autres organisations professionnelles, permis aux entreprises de notre filière présentes dans le Plan Tourisme de recourir à l'activité partielle dans les mêmes conditions que celles mises en place pendant le confinement, et cela jusqu'à la fin de l'année 2020.

Pour soutenir la reprise d'activité, l'UNION sport & cycle a, conjointement



D'une manière générale, les stations françaises ont enregistré une baisse de 15 à 20% de leur chiffre d'affaires. Seulement, si on regarde plus spécifiquement sur la Haute-Tarentaise, là où se fait une grande partie du business avec des stations comme La Plagne, Tignes ou Val d'Isère, la baisse de chiffre d'affaires annuel est de 30% du fait de leur fermeture lors des six dernières semaines de la saison hivernale. Elle est là la différence !

*Nous avons notamment raté
tout le déstockage de fin de saison.*

L'été ne représente que 5% de notre chiffre d'affaires annuel... Oui, il y a eu du monde en montagne cet été, mais ce ne sont pas les mêmes clients que l'hiver, ils ne consomment pas de la même façon, et seuls 10% d'entre eux sont des skieurs. On ne fait pas de location, on vend avec de grosses remises...

*On s'est juste donné un peu d'oxygène
en rentrant un peu de trésorerie.*

Pour cet hiver, si cela reste comme ça, on pourra avoir la clientèle franco-française. Celle qui est venue cet été et qu'on ne voyait plus. Celle aussi qui a un certain pouvoir d'achat mais qui ne venait plus aux sports d'hiver car trouvait les domaines skiables surchargés pendant les vacances scolaires. C'est l'occasion pour les stations de s'adapter et de séduire à nouveau cette clientèle nationale, de proximité.



Eric Laboureux
Président de Skimium

Plan Tourisme

Le Plan Tourisme prévoit des mesures renforcées et spécifiques notamment le maintien du Fonds de solidarité jusqu'à la fin de l'année et son élargissement aux entreprises de 20 salariés et jusqu'à 2 millions d'euros de chiffre d'affaires, une aide jusqu'à 10 000 € et une exonération de cotisations sociales pendant la période de fermeture ou de très faible activité, au moins de mars à juin

Les entreprises touristiques de la filière sport ont toutes subi une perte de chiffre d'affaires sèche, sans possibilité de report, provoquée par une amputation de leur saison touristique (fin de saison en montagne et début de saison sur le littoral ou en campagne). Le plan tourisme bénéficie d'ores et déjà à de nombreuses entreprises de la filière sport.



Depuis le déconfinement, nous avons pu constater une baisse des ventes essentiellement due à la baisse d'afflux touristique, sauf sur le littoral Atlantique pour les mois de juillet et août. Les grandes villes européennes ont été affectées tout comme en Espagne et en Italie.

À l'inverse, nous avons assister à une hausse très importante des ventes en ligne avec une très forte accélération depuis la fin du premier trimestre 2020. Les marques dont les produits sont liés aux activités sportives (matériel) ont réalisé des progressions notables sur cette période estivale. Par ailleurs, les écoles de surf ont battu des records de fréquentation mais, désormais, nous préparons l'hiver avec de gros points d'incertitude sur les réservations.



Jean-Louis Rodrigues
*Président d'EuroSIMA**

Association européenne, représentant la filière des sports d'action. Elle rassemble 180 marques et entreprises affiliées représentant 4000 salariés en Nouvelle-Aquitaine pour un chiffre d'affaires de 1,8 milliard d'euros



L'arrêt brutal et précoce de la saison d'hiver 19/20 a provoqué un impact important sur l'ensemble du marché des sports d'hiver. La distribution en montagne a perdu près de 20% de son activité saisonnière et les marques de matériel constatent des baisses de prises de commandes supérieures à 20% pour une majorité d'entre elles.

L'excellente saison d'été, boostée par la soif de nature et de grands espaces des français, a également permis de préparer l'hiver en mode covid-19 en mettant en place les premiers protocoles sanitaires pour nos entreprises. Désormais nous sommes totalement concentrés sur la préparation de l'hiver dans le cadre d'un travail collectif aux côtés des autres professions de montagne et avec le soutien de l'État.



Morgan Redouin
*Président de la Commission
Montagne de l'UNION sport & cycle*



Préserver les entreprises de la distribution d'articles de sport

A partir du 15 mars, et jusqu'au 11 mai, 3 000 points de vente spécialisés dans la distribution d'articles de sport ont été soumis à fermeture pour lutter contre la propagation du virus. Habituellement, le printemps représente une période stratégique pour ces commerces qui y réalisent près d'un tiers de leur chiffre d'affaires annuel. Cette perte brutale a engendré d'importants problèmes de trésorerie et d'écoulement de stock, et menacé des milliers d'emplois. Il fallait donc agir efficacement mais surtout promptement pour éviter les faillites et les licenciements.

L'UNION sport & cycle, en tant qu'adhérente du MEDEF, de la CPME et du CdCF (Conseil du Commerce de France) a ainsi pu pointer les besoins des entreprises de la filière du sport, des loisirs, du cycle et de la mobilité active.

L'UNION sport & cycle participe également depuis le début de cette crise à la cellule de continuité économique animée par le ministre de l'Économie et des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire.

Reports d'échéances et remboursements anticipés

L'UNION sport & cycle a participé activement à la demande de report d'échéances (loyers, crédits, cotisations sociales...) et de réduction des délais de versement assuré par l'Etat (créance IS 2020). Les modalités de recours et les démarches administratives ont été assouplies pour accélérer les processus de demande et d'obtention d'aides et ainsi permettre aux entreprises de mieux affronter les difficultés auxquelles elles font face.



Cette situation nous a challengés sur l'organisation du travail. Nous avons eu recours au télétravail lorsque cela était possible.

Pendant la période de confinement, jusqu'à 80% de nos 23.000 collaborateurs étaient concernés par l'activité partielle. Il faut d'ailleurs souligner l'accompagnement de l'État.

Nous sommes ensuite entrés dans une autre phase, celle du sursaut.

Comment DECATHLON pouvait être utile aux Français dans cette période ?

La réponse était simple : en conservant un lien grâce à notre site Internet. Nous avons laissé ouverts certains de nos entrepôts pour expédier les colis et répondre aux attentes. Très vite, nous avons dû faire face à une très forte augmentation des demandes pour certains produits comme les home trainer, les accessoires de musculation ou encore les tables de ping-pong. Des pics à 35 000 commandes par jour ont été enregistrés multipliant par 4 voire par 5 le nombre de commandes traitées et expédiées en une seule journée.



Arnaud Gauquelin
CEO de Decathlon

Prêts garantis par l'État (PGE)

Un dispositif de prêts garantis par l'Etat, à hauteur de 300 milliards d'euros, a été mis en place dès le 25 mars 2020 afin de répondre aux besoins de trésorerie des entreprises impactées par la crise du coronavirus. Les entreprises bénéficiaires ont pu prétendre, selon leur taille et leur chiffre d'affaires, à des prêts couvrant de 70% à 90% le montant de leur capital et des intérêts et accessoires restant dus de leur créance. 62% de nos adhérents ont eu recours à un PGE.

Prolongement de l'activité partielle & assouplissements des conditions d'éligibilité

Notre organisation a activement soutenu le bénéfice de l'activité partielle pour les entreprises de la filière du sport et des loisirs. Elle s'est également battue pour son prolongement à 12 mois, tout en augmentant le contingent annuel d'heures indemnisables à 1607h par salarié jusqu'au 31 décembre 2020.

Aussi, pour permettre aux entreprises du secteur en grande difficulté d'être rapidement soutenues, l'UNION sport & cycle a participé à la demande de réduction des délais de versement assuré par l'État. Ce que celui-ci a accepté en affirmant qu'il assurerait l'ensemble de ses paiements en moins de 10 jours. De plus, les

modalités de recours et les démarches administratives ont été assouplies pour accélérer les processus de demande et d'obtention de l'aide et ainsi permettre aux entreprises en difficultés de rapidement répondre aux difficultés auxquelles elles devaient faire face.

85% de nos entreprises ont eu recours à un dispositif d'activité partielle. 33% des entreprises y avaient toujours recours à fin août.

Fonds de solidarité

L'ensemble des organisations professionnelles, dont l'UNION sport & cycle a été l'un des membres actifs, a obtenu un prolongement jusqu'au 31 mai puis jusqu'au 31 décembre 2020 alors qu'il était initialement prévu pour s'arrêter dès le 31 avril 2020. Ce prolongement s'est accompagné d'un assouplissement des conditions d'éligibilité permettant à de nombreux secteurs de la filière sport (location et location-bail d'articles de loisirs et de sport, enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs, gestion d'installations sportives, activité des centres de culture physique, etc.) et à des entreprises plus importantes ayant jusqu'à 20 salariés (contre seulement 10 salariés lors du premier décret) et réalisant un chiffre d'affaires allant jusqu'à 2 millions d'euros (contre 1 million d'euros initialement) de bénéficier de ce fonds.



*Dans la filière vélo,
la supply a été durement
touchée par le Covid-19
que ce soit en Asie ou en Europe,
et de nombreuses unités de production
se sont arrêtées ou ont tourné au ralenti.
Puis au déconfinement la reprise s'est accélérée,
au point d'être exceptionnelle.*

*Cela pose aujourd'hui de graves problèmes
de disponibilité et de dégradation des délais.
Néanmoins nous profitons d'une demande forte
poussée par l'intérêt des consommateurs pour le vélo,
poussée par l'opération "coup de pouce vélo".*

*En revanche, le développement
de l'usage du vélo dans le cadre de la transition
énergétique a besoin d'un soutien fort
du gouvernement pour sa pérennité.*



André Ghestem
Directeur France
de Shimano



Conforter les commerces et réparateurs de cycles, acteurs majeurs de la sortie de crise

Les centaines de magasins spécialisés dans la vente et la réparation de cycle n'ont pas été soumis à l'obligation de fermeture durant le confinement. Cependant, l'absence de clientèle et la volonté de protéger leurs salariés, ont contraint la grande majorité de ces entreprises à fermer leurs établissements. Elles ont par conséquent fait face aux mêmes difficultés que les établissements recevant du public (ERP) soumis à fermeture administrative.

Notre organisation a obtenu pour que les magasins de cycle obtiennent les mêmes aides que les autres commerces. Elle a également soutenu la mise en place des mesures incitatives pour promouvoir la pratique du vélo à partir du déconfinement pour garantir la sécurité sanitaire avec notamment la mise en avant du vélo en tant que geste barrière. Ce plan vise également à permettre aux Français de se maintenir en bonne santé en pratiquant une activité physique régulière après plusieurs mois de quasi-inactivité.

Le « Coup de Pouce Vélo »

Dès le 11 mai, le « coup de pouce vélo » est annoncé par le Gouvernement. Ce dispositif permet notamment la prise en charge jusqu'à 50 euros du coût de la remise en état d'un vélo au sein d'un réseau de réparateurs référencés. Initialement d'un montant de 20 millions d'euros, l'enveloppe est portée à 60 millions d'euros pour tripler le nombre de vélos pouvant bénéficier de l'aide et atteindre le million de cycles réparés. Début octobre, **plus de 790 000 vélos ont déjà été réparés grâce à cette aide.**

Partageant également la volonté de notre syndicat d'inscrire la pratique du vélo dans une perspective écologique et sanitaire de long-terme, ce plan contenait aussi une prise en charge jusqu'à 60% des coûts d'installation de places de stationnement temporaire pour vélo par les collectivités, et des formations gratuites pour apprendre à circuler en sécurité.



*Si nous décidions de supprimer
les aménagements comme les pistes
cyclables, pour laisser la place
aux voitures, ce serait un retour
en arrière catastrophique tant sur le plan
symbolique que psychologique pour les
gens qui étaient prêts à changer
leur modèle de mobilité.
Nous sommes sur un modèle vertueux
pour tous les pans de la société
que ce soit en termes d'écologie,
de santé, ou encore d'emploi.*



David Jamin
*Directeur Général
de la Manufacture
Française du Cycle*

Académie des métiers du vélo

Cette académie, portée par la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), et soutenue à hauteur de huit millions d'euros via un programme CEE sur la période 2020-2022, a pour objectif de former 250 mécaniciens cycle jusqu'à fin 2020 et 1000 autres durant les deux prochaines années. La formation accélérée de ces centaines de mécaniciens est destinée à répondre au besoin urgent de techniciens cycles de la part des magasins spécialisés.

En plus de soutenir ce projet, l'UNION sport & cycle a obtenu que les organismes de formation habilités (CNPC, EMBA de Quimper, Sup de vélo) soient parmi les dispensateurs de formation, avec comme objectif premier d'attirer dans la branche de nouveaux techniciens et qu'ils se forment grâce à notre diplôme de branche, le CQP Cycle.

Accélération de la mise en place du « forfait mobilités durables » prévu dans la loi d'orientation des mobilités

La Loi d'orientation des mobilités (LOM) promulguée le 24 décembre 2019 est le résultat d'un long processus législatif, dans lequel l'UNION sport & cycle s'est pleinement investie depuis juillet 2017.

Cette loi fait partie du plan gouvernemental «Vélo et mobilités actives» visant à tripler les déplacements à vélo d'ici à 2024. Les organisations patronales, dont le MEDEF et l'UNION sport & cycle ont obtenu une accélération de la mise en place du « forfait mobilités durables » pour accompagner la sortie progressive du déconfinement. Ce forfait permet aux employeurs privés de prendre en charge de manière facultative les frais de déplacement de leurs salariés sur leur trajet domicile-travail effectué avec des modes alternatifs à la voiture individuelle comme le vélo. Il est exonéré d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales jusqu'à 400 euros par an et par salarié.



Défendre la situation particulière des loisirs sportifs marchands

Alors que la plupart des secteurs ont pu rouvrir dès le 11 mai, les établissements des loisirs sportifs marchands (salles de fitness, salles indoor de sports collectifs, foot à 5, padel, escalade...) n'ont pu rouvrir qu'à partir du 22 juin soit plus de cinq semaines plus tard après des demandes légitimes et argumentées soutenues par l'UNION sport & cycle.

Ces entreprises ont également bénéficié de l'activité partielle et du PGE : ils sont 88% d'entre elles ont eu recours au dispositif d'activité partielle depuis le début de l'année et elles étaient encore 52% fin août ; 82% ont eu recours à un PGE.

Report d'abonnement

Étant confrontés à une vague de résiliation de leurs abonnements,

l'UNION sport & cycle a milité auprès de la ministre des Sports pour que les Loisirs sportifs marchands puissent proposer des avoirs à leurs abonnés dans le même esprit que les mesures prises en faveur des entreprises du voyage.

Grâce à cette action, les établissements d'activités physiques et sportives peuvent, en cas de résiliation du contrat par le client entre le 12 mai et le 15 septembre 2020, proposer un avoir valable pendant une durée de six mois à compter de sa remise, plutôt qu'un remboursement des sommes versées pour les prestations non réalisées. Si le client n'utilise pas l'avoir, le professionnel doit alors procéder au remboursement des sommes.

Réouverture des salles de sports collectifs et de contact

L'autorisation de la pratique des sports collectifs pour le sport amateur et le sport de loisirs, et la réouverture au public de tous les équipements sportifs couverts ou de plein air ainsi que de l'ensemble des bases de loisirs à partir du 22 juin, furent un soulagement pour les quelque 400 structures présentes en France. Pour assurer une protection sanitaire maximum à leurs usagers, les acteurs ont également préparé, avec le soutien de l'UNION sport & cycle, un guide de reprise précisant les conditions sanitaires strictes mises en place pour accueillir le public.

Véritable bouffée d'oxygène pour ces acteurs au bord du gouffre, l'annonce des différentes mesures de soutien n'a en aucun cas compensé les pertes

considérables provoquées par cette crise sanitaire historique qui les a privés d'une période stratégique essentielle à leur pérennité. (40% du chiffre d'affaires étant réalisé entre mars et juin)

Depuis le 24 septembre, ces acteurs doivent de nouveau faire face à une fermeture administrative pour conditions sanitaires. Cette mesure, prenant par surprise les acteurs du secteur du sport, porte un arrêt brutal à une reprise d'activité économique déjà fragile depuis la fin juin. L'UNION sport & cycle appelle à la concertation pour que les mesures sanitaires soient proportionnées pour les secteurs les plus directement touchés, en première ligne le sport.



*Ces décisions prises sans aucune concertation démontrant que les établissements sportifs pourraient être des lieux de contamination **mettent en péril tout un secteur** représentant **des milliers d'emploi et plusieurs milliards de chiffre d'affaires.***

*Cette communication risque de laisser des traces.
L'UNION sport & cycle réalise dans ce contexte un travail considérable non seulement pour les **clubs de fitness** mais pour tous **les loisirs actifs marchands** (sports de combat, foot à 5, escalade, ...) et **va continuer à se battre dans les semaines à venir pour permettre le maintien de la pratique.***



Olivier Pantel
*Président
de Training Series*



Le secteur du fitness a été très fortement touché par cette crise sanitaire. Ouvrir une salle de sport nécessite des investissements lourds, et donc un endettement conséquent. Notre modèle repose presque exclusivement sur des charges fixes.

La fermeture des salles est donc extrêmement dure à supporter financièrement. Malgré le déconfinement, le problème persiste à moyen terme, avec une reprise timide de la pratique, qui peine à couvrir nos charges fixes. Autant dire que les nouvelles fermetures administratives de fin septembre pose la question de notre survie. Tout cela est d'autant plus frustrant qu'on comptait 7 millions de pratiquants en France, et que tout le monde s'accorde sur les bienfaits d'une activité physique sur la santé...



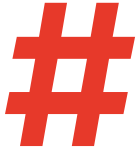
Grégory de Radiguès
Co-président de Keep Cool



RELANCER NOTRE FILIÈRE

#03

#03



7 propositions pour relancer notre filière

La filière du sport, des loisirs, du cycle et des mobilités actives est dynamique grâce aux acteurs qui la composent. Que ce soit les entreprises, tissu majoritairement composé de TPE-PME implantées sur le territoire français, les associations et clubs sportifs, les collectivités territoriales, et bien sûr l'État dans son rôle de meneur, tous ces acteurs font le sport français.

Tous souffrent grandement de la crise du Covid-19. Les mesures d'urgence déployées par le gouvernement, tous secteurs confondus, étaient nécessaires et ont pu amortir le choc pour une partie des entreprises de notre secteur. Il nous semble néanmoins indispensable de se projeter à plus long terme pour notre filière : **comment redynamiser la pratique physique et sportive en France ?**

Alors que Paris 2024 s'approche à grands pas et dans une période de crise sanitaire de grande ampleur, l'activité ludique, physique & sportive s'avère être un outil de lien social, de santé autant mentale que physique, d'urbanisme durable, s'inscrivant encore davantage dans nos quotidiens. Il en revient à l'État d'impulser un chantier, telle une grande cause nationale, pour que le sport retrouve toutes ses couleurs et soit accessible à toutes & tous, tout au long de la vie. Cela passera également par le levier de l'économie et les entreprises qui composent cette filière.

L'économie du sport en France compte environ **112 000 entreprises, 333 000 emplois** et **77,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires**, représentant ainsi **2% du chiffre d'affaires des activités marchandes** et **2,2% des effectifs salariés en France**.

Cette filière a ainsi acquis une renommée certaine, notamment à travers les grands événements sportifs internationaux et sa résilience lors de la crise économique de 2008-2009. Pourtant, si son dynamisme est loué, il doit être encouragé. Cette filière économique à part entière

n'est pas encore mature. L'existence de grands groupes mais aussi, et en majorité, de TPE et PME concentre et atomise dans le même mouvement un marché qui doit encore aujourd'hui se structurer et se solidifier.

Pour cela, il faut que les entreprises, comme l'ensemble des acteurs de la filière, bénéficient d'un plan de relance dédié, afin que le sport puisse avoir les moyens suffisants pour résister à cette crise sanitaire, sociale et économique liée au covid-19.



*Nous devons nous réinventer, revoir
nos organisations et repenser nos modèles.
Il ne doit pas y avoir de trou majeur dans
la commande publique. Pour cela, nous devons
plus que jamais simplifier les relations
entre les administrations publiques
et les entreprises et le code des marchés publics
pour relancer notre activité.*

*L'Etat doit se mobiliser aux cotés des territoires
et élus pour les soutenir et indirectement soutenir
les entreprises françaises !*

*Alors, nous pourrons sortir de cette épreuve
et célébrer ensemble tous les bénéfices d'une
France aux couleurs de Paris 2024.*



Nadine Rollet et Carole Marcou
*Présidentes de la Commission
Aménagements Ludiques et Sportifs
de l'UNION sport & cycle.*

#01**UNE DOTATION
D'ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS :
UN ÉQUIPEMENT
SPORTIF POUR
CHAQUE
CONSTRUCTION
IMMOBILIÈRE**

Les équipements sportifs font pleinement partie de l'Héritage attendu des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Ces équipements font partie intégrante du quotidien des Françaises et des Français que nous invitons à bouger pour développer leur bien-être. Ces équipements, de l'aire de jeux pour l'apprentissage de la motricité par les plus jeunes aux aires de fitness pour les plus âgés, sont des éléments d'attractivité du territoire à prendre en compte.

L'activité sportive, comme la vie culturelle, doit être dynamisée pour des raisons de diffusion de repères, d'habitus, de contribution au lien social et de vie de quartier.

Aussi, il est important de prévoir l'intégration systématique d'un équipement sportif dans les nouvelles constructions immobilières ou les opérations de rénovation de logements ou de bureaux, dans la limite d'un investissement d'une certaine valeur ou superficie, pour les opérateurs privés comme pour les opérateurs publics.

Il est en effet plus aisé et moins coûteux d'intégrer des équipements sportifs dès la conception d'un bâtiment, plutôt que d'aménager un immeuble à cette fin alors qu'il n'était pas conçu à l'origine pour accueillir des équipements sportifs.

#02**UN CHÈQUE
SPORT :
UN COUP DE POUCE
POUR FACILITER
L'ACCÈS
AU SPORT POUR
TOUTES ET TOUS**

Dans un objectif de démocratisation de la pratique ludique, physique & sportive, et pour lutter contre le décrochage sportif des jeunes – notamment des jeunes filles –, l'UNION sport & cycle plaide pour la mise en place d'un chèque sport.

En effet, l'accessibilité aux activités sportives reste inégalitaire. De plus, le confinement a des conséquences sur l'habitus sédentaire des publics cibles, les enfants et les adolescents qui sont déjà une génération historiquement sédentaire.

Mettre en place un chèque sport ou « pass' sport », comme cela existe déjà pour la culture, sous forme d'« allocation d'activités physiques et sportives » aux familles ayant au moins un enfant scolarisé ou selon l'âge, permettrait ainsi de faciliter l'accès à la pratique sportive.

Concrètement, cette allocation serait dédiée :

- à la prise de licence dans une association sportive ou d'un abonnement annuel dans un équipement sportif,
- à l'achat d'équipements sous forme d'un « panier de base » (vêtements, chaussures notamment),
- à l'accès à des équipements sportifs payants (piscine, patinoire, etc.)
- à des animations sportives hors périodes scolaires.

S'inscrivant directement dans l'objectif de viser 3 millions de pratiquants supplémentaires en 2024, cette mesure est un levier d'offre et de demande nécessaire pour développer la pratique sportive auprès des jeunes.



*Nous avons mis en place
des systèmes de retraits à l'arrière
des magasins. Les commandes étaient
passées par des appels téléphoniques
ou via « click & collect ».*

*Notre site Internet est également devenu
marchand pendant le confinement,
alors qu'il ne l'était pas jusqu'alors.
Ce n'était évidemment pas le meilleur
moment pour se lancer mais les premiers
résultats sont très encourageants.
Nous ne sommes pas un pure player,
il s'agit davantage d'une vitrine
supplémentaire offerte aux magasins.*



Antoine Furno
*Directeur Général
d'Endurance Shop*

#03

**UN PLAN
NUMÉRIQUE POUR
LA FILIÈRE SPORT :
UN APPEL À PROJETS
NATIONAL**

Pendant le confinement, les solutions numériques pour maintenir une activité physique et sportive se sont multipliées. Si la crise sanitaire s'est révélée désastreuse pour la filière sport dans son ensemble, le domaine numérique, quant à lui, s'est encore davantage installé dans les solutions du quotidien. En témoigne la mise à disposition par le ministère des Sports de contenus sportifs digitaux à destination de tous les Françaises et Français, en partenariat notamment avec des adhérents de l'UNION sport & cycle.

Filière en pleine croissance, les startups leaders de la SporTech affichent leur volonté de contribuer activement à la transition numérique de l'ensemble des acteurs du mouvement sportif (CNOSF, fédérations, ligues, clubs, etc.) et de la pratique sportive.

L'UNION sport & cycle souhaite ainsi œuvrer en faveur d'un tournant digital au sein de l'écosystème sportif et soutient des propositions formulées à cet effet notamment par des acteurs comme le Groupement d'Intérêt Économique France Sport Expertise, lié à la Filière de l'économie du sport.

Un premier appel à projets viserait à accompagner les acteurs du mouvement sportif dans la compréhension du numérique, par le recensement des bonnes pratiques du sport et du numérique en France et à l'international, en appréhendant le modèle de diffusion des innovations numériques propres au mouvement sportif, et évaluer le rapport coûts/bénéfices de la transition numérique des pratiques et des organisations sportives.

L'Agence Nationale du Sport pourrait initier un second appel à projets visant à faciliter la mutualisation des coopérations entre les organisations sportives dans les champs multiples des usages du sport et du numérique. L'AAP viserait en particulier à soutenir les investissements des organisations sportives.



A l'heure du tout connecté, le mouvement sportif a amorcé sa transition digitale ouvrant ainsi de nouvelles perspectives et opportunités pour la pratique et la consommation du sport. Si MyCoach peut en témoigner chaque jour au travers de ses partenariats avec les fédérations sportives, il est aujourd'hui important que cette dynamique numérique soit accompagnée et amplifiée avec le soutien des pouvoirs publics afin de s'ancrer durablement et culturellement.



Cédric Messina
fondateur de MyCoach



Le GIE France Sport Expertise rassemble une trentaine d'entreprises de l'économie du sport. Créé fin novembre 2019 et mis en œuvre à partir de début 2020, il a pour but de valoriser l'expertise des entreprises membres sur les marchés internationaux au travers d'une organisation collective.

Durant la crise sanitaire, le GIE a proposé des mesures visant à sécuriser les compétences de la filière afin d'éviter la perte de compétences essentielles à l'approche de l'accueil de grands événements en France, de prévenir la disparition d'acteurs structurants de l'offre française face à la concurrence internationale, de faciliter l'intégration des entreprises de la filière sport à la nouvelle politique industrielle nationale, de renforcer la compétitivité de la filière à moyen et long terme, et enfin faciliter l'émergence de champions sectoriels français et européens.



Claude Revel
*Présidente du GIE France
Sport Expertise*

#04**UN SOUTIEN
À L'INNOVATION :
RÉPONDRE
AUX BESOINS DU
SECTEUR SPORT****Création d'un volet dédié au sport dans le
programme d'investissements d'avenir (PIA)**

Piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), le programme d'investissements d'avenir (PIA) a pour objectif d'accroître la compétitivité de la France. Créer un volet dédié au sport au sein du PIA permettrait de financer des projets innovants dans le sport-santé, le cycle et la mobilité active, les équipements sportifs.

**Affecter un référent sport permanent au sein
de la Banque Publique d'Investissement pour
accompagner le développement des entreprises
dans le sport**

La Banque Publique d'Investissement de France accompagne et soutient les entreprises innovant dans le sport. La mise en place d'un référent sport permanent au sein de la BPI permettrait de mieux orienter les entreprises du sport et de les accompagner dans leur développement et innovation.



*Le sport tient une place capitale
dans la vie quotidienne des Français,
on l'a d'ailleurs bien vu pendant
le confinement. Or, il n'est pas reconnu
à sa juste valeur dans notre société.
En tout cas, pas à la hauteur des bénéfices
qu'il apporte notamment pour la santé publique.
Le sport à l'école, notamment pour les plus jeunes,
le soutien aux clubs et associations, sont de mon point
de vue deux axes prioritaires.*

*Chez Decathlon, nous essayons de jouer notre rôle
au travers de partenariats comme la prévention
des risques de noyades ou l'opération
"Savoir Rouler à Vélo" ... Il faut encourager
ces partenariats publics/privés
autour d'un objectif commun et d'une vision partagée
pour donner envie à de plus en plus
de Françaises et de Français
d'avoir une activité physique régulière.*



Arnaud Gauquelin
CEO de Decathlon

#05**UN INVESTISSEMENT
PRIORITAIRE :
CRÉER UN FOND DE
DOTATION EN FAVEUR
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
DE LA FILIÈRE**

L'objectif, sur la base du travail effectué par le ministère des Sports, est de créer un fonds de dotation afin de promouvoir et d'accompagner les entreprises dans la transition écologique du sport.

Alors que la crise sanitaire a entraîné des conséquences économiques et sociales de grande ampleur, il est nécessaire de renforcer la résilience des entreprises et donc de diminuer leur vulnérabilité aux aléas climatiques et environnementaux.

Ce fonds serait ainsi dédié à l'accompagnement à la définition de stratégies RSE des entreprises, autant sur les aspects industriels – de l'éco-conception à la fabrication en série –, sur les aspects commerciaux – méthodes de vente, affichage environnemental –, que sur la gestion des ressources humaines ou le sponsoring de grands événements sportifs.

#06

**UN
ACCOMPAGNEMENT
DES ENTREPRISES
À L'EXPORT :
GAGNER DES
MARCHÉS
À L'INTERNATIONAL**

Le savoir-faire des entreprises françaises en matière de grands événements sportifs internationaux n'est plus à démontrer. Néanmoins, les PME à l'export, de la conception de matériel sportif à la gestion des infrastructures, en passant par l'économie numérique, ont besoin de soutien dans un univers toujours plus concurrentiel et dans une période de forte incertitude liée à l'ampleur mondiale de la crise sanitaire.

Un accompagnement de l'État, garant de « la marque française », est essentiel pour que les entreprises conservent leurs marchés et soient en mesure de s'imposer sur d'autres, que ce soit dans les Etats membres de l'Union européenne ou dans des pays émergents.

Ainsi, le renforcement des outils d'accompagnement et d'intervention de la filière sport semble essentiel pour développer les démarches de soutien à l'export des entreprises françaises de l'économie du sport. Cela doit passer par un renforcement des opérateurs comme Business France et des outils dédiés comme le GIE France Sport Expertise.

Cette structuration doit être soutenue par un investissement de l'Etat et des budgets spécifiques avec des objectifs précis et ambitieux pour la filière.

#07**UNE
COMMUNICATION
FORTE :
CONVAINCRE DES
BIENFAITS D'UNE
PRATIQUE PHYSIQUE
RÉGULIÈRE**

La communication est un rouage essentiel pour développer la pratique des activités ludiques, physiques et sportives. Une campagne nationale, impulsée par le ministère des Sports, devra ainsi s'adresser à l'ensemble des publics, des enfants aux jeunes, en passant par les adultes et bien sûr, les seniors.

L'UNION sport & cycle appelle de ses vœux le financement et la réalisation de campagnes nationales gouvernementales de communication sur les bienfaits du sport, qui sont autant de clés pour encourager la pratique d'activités physiques et sportives.



Cette crise nous met face à un défi exceptionnel : comment rebondir après une telle épreuve ? Oui, la pratique des activités physiques d'extérieur, en accès libre, a de l'avenir et pour nous relever, nous devons innover et réinventer nos aménagements. Les aménagements sportifs, de l'aire de jeux au city stade en passant par l'aire de fitness, participent au bien vivre et bien-être des enfants comme des seniors. Ils motivent et poussent la population à sortir, à pratiquer une activité physique. Ils devront plus que jamais être des lieux de jeux, de vie, et de sport, source de santé et de lien social.



Nadine Rollet et Carole Marcou
*Présidentes de la Commission
Aménagements Ludiques et Sportifs
de l'UNION sport & cycle.*

UNION SPORT & CYCLE
NOTRE STRATÉGIE

#04

#04

La feuille de route de l'UNION sport & cycle



Virgile Caillet

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE L'UNION SPORT & CYCLE

A peine 4 années d'existence et l'UNION sport & cycle apparaît déjà aux yeux des institutions politiques, administratives et sportives comme l'organisation professionnelle de référence dans le secteur du sport, des loisirs, du cycle et de la mobilité active.

Une dynamique très positive qui impose à notre syndicat une constante adaptation pour faire face aux nombreuses sollicitations nouvelles et ainsi satisfaire les attentes de nos adhérents.

Au terme d'un premier cycle de 4 ans (2017-2020) plein de promesses, mais qui se conclut par cette terrible crise sanitaire et économique, l'UNION sport & cycle arrive à une première étape de sa progression.

Ainsi, pour satisfaire les attentes, tant des pouvoirs publics que de ses adhérents, notre organisation affirme son rôle syndical, en étant plus proche de ses adhérents, en portant des convictions fortes et partagées par nos entreprises et en améliorant ses services en apportant un soutien encore plus expert.

Par ailleurs, dans sa logique de pleine représentativité de la filière du sport, des loisirs, du cycle et de la mobilité active, l'UNION sport & cycle doit également poursuivre, dans une démarche respectueuse et apaisée, son action de rapprochement et d'unification avec les autres acteurs de la filière.

2021-2024

UNE STRATÉGIE CLAIRE

#Axe 1

UN SYNDICAT

REPRÉSENTATIF

Première organisation des entreprises de la filière du sport, des loisirs, du cycle et de la mobilité active, l'UNION sport & cycle, depuis sa création, n'a jamais été aussi représentative et influente. Pour pleinement incarner l'ensemble des champs légitimes et cohérents de son secteur (équipements, marques, distribution, cycle et mobilité active et loisirs sportifs marchands), elle s'engage à se développant en rassemblant largement les entreprises du secteur. Pour cela, notre syndicat poursuit son développement en assurant la promotion et le rayonnement de la filière. De plus, il nous faut entretenir cet effet d'entraînement pour accompagner la montée en puissance de notre organisation tout en disposant d'une gouvernance qui permette des alliances stratégiques respectueuses et apaisées avec d'autres structures patronales.

#Axe 2

UN SYNDICAT

RÉFÉRENT

Comme la crise l'a illustré, l'UNION sport & cycle est devenue un acteur référent aux yeux des pouvoirs publics et des institutions territoriales et sportives.

Elle représente encore aujourd'hui la filière sport, loisir, cycle et mobilité active au sein de la cellule de continuité économique autour du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire. Elle siège au Conseil d'Administration de l'Agence nationale du sport, mais également à celui du Conseil du commerce de France et de la Confédération des petites et moyennes entreprises.

L'UNION sport & cycle s'attachera à renforcer cette position préférentielle et construire une stratégie d'influence dans le temps avec ses interlocuteurs, en particulier les pouvoirs publics.

#Axe 3

UN SYNDICAT

AFFIRMÉ

Ces orientations doivent servir notre unique objectif : **représenter et défendre les intérêts des entreprises de notre filière.**

Pour cela, nous allons **renforcer** et **structurer** le développement de notre action syndicale. Par la production de contenus réguliers et pertinents, par la défense de nos positions auprès des administrations sur tous les champs de préoccupation de nos entreprises (commerce, industrie, fiscalité, etc...), par une meilleure coordination de nos actions syndicales (commissions, colloques) et par une communication plus efficace en direction de nos adhérents et plus ambitieuse vers l'opinion et les décideurs publics.

Le décryptage et l'accès au plan de relance « France Relance » pour nos entreprises sera une mission importante à court terme et permettra d'exprimer les ambitions de notre filière sur les sujets de transition écologique, de compétitivité et de relocalisation industrielle ou de formations qualifiées.

#Axe 4

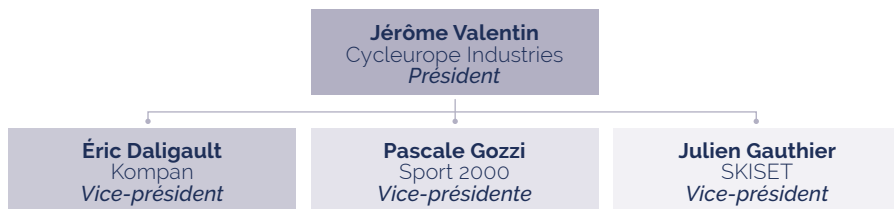
UN SYNDICAT

SOLIDE

Pour **consolider** cette position d'influence, il est également impératif de **développer le nombre de nos adhérents** et **diversifier nos sources de revenus** pour disposer d'une autonomie et d'une aisance financière qui nous permettra de mener des actions d'envergure nationale tout en étant en appui des besoins de chaque commission sans compromis ni concession.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNION SPORT & CYCLE

Présidence collégiale



Autres membres du bureau



Autres membres du Conseil d'Administration



Collège 1

Collège 2

LES COMMISSIONS DE L'UNION SPORT & CYCLE

Aménagements Ludiques et Sportifs

Présidentes : Carole Marcou (ProUrba) & Nadine Rollet (Proludic)
Animatrice : Claire Rabès

Cycle et mobilité active

Président : André Ghestem (Shimano)
Vice-président : Denis Briscadieu (Cyclelab)
Animateur : Olivier Moucheboeuf

Développement durable

Président : Pierre Gogin (conseiller UNION sport & cycle)
Animatrice : Mélanie Branco

Fitness/Sports de forme

Président : Olivier Pantel (Training Series)
Vice-président : Stéphane Viscuso (Fitness Boutique)
Animateur : Damien Jacquart

André GhestemShimano
France**Serge Abondance**Intersport
France**Denis Briscadieu**

Cyclelab

David Jamin

MFC

Thierry Cornec

Cycles Lapierre

Patrick Guinard

Velox

Éric Laboureix

Skimium

Michel Rota

Wellness Training

Aurélien Bouillet

Sport 2000

Guy Belec

Skimium

Gérard Mattis

Intersport

Grégory**De Radigues**

KeepCool

Collège 3**Collège 4****# Montagne**

Président : Morgan Redouin (Head)

Vice-président : Gérard Mattis

(Intersport)

Animateur : Brice Blancard

Running/trail

Président : Samih Khalef (Asics)

Vice-Président : Antoine Furno

(Endurance Shop)

Animateur : Pierre-Yves Hourmant

Sociale

Président : Agnès Décauché

(Intersport)

Animateur : Cécile Landreau

Sports de raquette

Président : David Gire (Babolat)

Animateur : Jean-Philippe Frey



**33-35 rue Nungesser et Coli
75016 Paris**

virgile.caillet@unionsportcycle.com
media@unionsportcycle.com
01 47 31 56 23

www.unionsportcycle.com